

Lunel-Viel, le 21 mars 2025

**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 13 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le treize mars à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Fabrice Fenoy.

PRESENTS : M. FENOY – Mme FROIDURE – Mme MOUSSU – Mme FLOCH – Mme GRANDGONNET – Mme DEFAUX – M. VADELL

ABSENTS EXCUSÉES : Mme BOUABDALLAH – M. CHAZALLET – Mme GARCIA – Mme MONGRAIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme FROIDURE

Ordre du jour :

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024 (Rapporteur : M. Fenoy)
- 2) Compte Financier Unique (CFU) 2024 (fusion des comptes administratifs et comptes de gestion) : présentation de la note brève et synthétique et adoption du CFU 2024 (Rapporteur : Mme Froidure)
- 3) Affectation du résultat 2024 (Rapporteur : M. Fenoy)
- 4) Débat et Rapport d'Orientations Budgétaires 2025 (Rapporteur : M. Fenoy)
- 5) Communication des décisions prises en vertu des pouvoirs délégués au Président (rapporteur : monsieur Fenoy)
- 6) Questions diverses

Ordre du jour approuvé à l'unanimité.

Nature de la résolution	Vote
1. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024	Unanimité
2. Compte Financier Unique (CFU) 2024 (fusion des comptes administratifs et comptes de gestion) : présentation de la note brève et synthétique et adoption du CFU 2024	Unanimité <i>Le président ne participe pas au vote</i>
3. Affectation du résultat 2024	Unanimité
4. Débat et Rapport d'Orientations Budgétaires 2025	Prend acte à l'unanimité
5. Communication des décisions prises en vertu des pouvoirs délégués au Président	Prend acte à l'unanimité
6. Questions diverses	/

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Le Président
Monsieur Fabrice Fenoy

